

La Lettre du Maire

Septembre 2009



Alain Outreman,
maire d'Achères

La Poste

L'affaire de TOUS !

Chères Achéroises, chers Achérois,

Parmi nos engagements figurait celui de défendre les services publics à Achères... Nous le faisons quotidiennement en assurant le bon fonctionnement de nos services municipaux et également en facilitant des permanences sociales, juridiques... Nous nous battons pour que l'Éducation nationale, la Police nationale prennent ou reprennent la place qui leur est due dans notre ville. Aujourd'hui, nous nous opposons à la privatisation programmée de La poste.

Un collectif national qui regroupe plus de 50 organisations (associations, syndicats, partis politiques...) réclame un débat public et un référendum sur le service public postal. Je soutiens totalement cette démarche !

La Poste fait partie des services publics indispensables. Elle répond aux besoins essentiels de services de proximité accessibles à tous, sans discrimination. Le Conseil municipal d'Achères a déjà voté - et à l'unanimité - plusieurs motions pour défendre notre bureau de poste menacé par la privatisation.

Le projet du gouvernement s'inscrit dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale européenne mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes au 1^{er} janvier 2011.

Notre service public postal fait déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu comme les temps d'attente de plus en plus importants compte tenu des restrictions de personnel... Depuis 2002, 50 000 emplois ont été supprimés. 6 100 bureaux sur 17 000 ont été transformés en « agences postales » ou en « relais Poste commerçant ». La municipalité refuse de créer des structures remplaçant les bureaux de poste fermés.

**C'est pourquoi je vous appelle à vous mobiliser massivement
samedi 3 octobre et réclamer un véritable débat public
et un référendum sur l'avenir de La Poste.
C'est l'affaire de tous !**

VOTATION CITOYENNE

**Il suffit d'être achérois
et usager de La POSTE
pour voter !**

**Vous n'avez pas besoin
de présenter une pièce
d'identité. Remplissez
uniquement la feuille
d'émargement !**

➤ **Samedi 3 octobre 2009
de 10 h à 12 h**

- sur le marché
- devant le bureau de Poste
- devant Simply et ED

➤ **de 14 h 30 à 18 h 30**
- Entrée du magasin
E. Leclerc

**Celles et ceux qui seront
indisponibles ce jour-là,
pourront voter
en mairie (accueil).**

**Une urne est à votre
disposition aux heures
d'ouverture du 28 sep-
tembre au 3 octobre.**